

Niort₂₀₂₂

Rencontres de la jeune photographie internationale

APPEL À CANDI- DATURE

Résidence de création

du 14 avril au 2 mai 2022

Avec François Cheval

Villa
PÉROCHON
niort
CENTRE D'ART PHOTOGRAPHIQUE D'INTÉRÊT NATIONAL

www.cacp-villaperochon.com

CONDITIONS GÉNÉRALES

La résidence des **Rencontres de la jeune photographie internationale** se déroule à Niort-France en région Nouvelle-Aquitaine. Niort est située aux portes du Marais Poitevin proche de la côte Atlantique entre Nantes et Bordeaux.

La **résidence de création** accueille tous les ans **8 photographes internationaux émergents**, aux démarches les plus diverses, sélectionnés sur dossier qui, cette année, seront accompagnés durant tout leur séjour par **François Cheval**.

Ils sont soutenus techniquement par l'équipe de la Villa Pérochon – Centre d'art contemporain photographique géré par l'association Pour l'Instant. Un pôle technique, équipé de matériel professionnel comprenant un laboratoire argentique noir et blanc et un atelier numérique leur est réservé. Ainsi entourés, les jeunes artistes sont invités à créer et expérimenter. C'est une véritable carte blanche offerte, stimulée par les rencontres, les échanges et le partage d'expériences au travers les parcours très différents de chaque participant. C'est une expérience artistique unique !

Dates de la résidence : du 14 avril au 2 mai 2022 (inclus)

Le jury de sélection sera présidé par François Cheval et sera composé de personnalités issues des divers courants de la photographie contemporaine (reportage, documentaire, plasticienne...). Pour des raisons de logistique seules les candidatures individuelles sont recevables.

CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Pendant le temps de la résidence, les participants bénéficieront de :

- La présence et l'accompagnement durant tout le séjour de François Cheval,
- Un accompagnement technique pour les laboratoires argentique et numérique,
- La présence d'un traducteur anglais/français,
- La fourniture des consommables nécessaires à la création,
- L'hébergement, les petits déjeuners et les dîners,
- La prise en charge du trajet sur le territoire français (pour les étrangers à partir de la ville d'arrivée en France),
- La mise en place de deux expositions (ouverture et clôture),
- La réalisation d'un catalogue (anglais/français) *Carte Blanche*.
Dix catalogues seront remis à chaque résident.

Exposition d'ouverture

Cette exposition présente les œuvres correspondantes au dossier de candidature et sera ouverte de début mars jusqu'à la fin de la résidence.

Les lauréats français s'engagent à nous fournir ces œuvres. Elles devront nous parvenir pour la date du 30 janvier 2022. Pour les lauréats vivant hors de France, nous étudierons au cas par cas la réalisation de cette première exposition : transport des œuvres, ou tirages par nos soins d'après des fichiers numériques qui nous seront fournis.

L'association prendra en charge les frais de transport des œuvres.

Exposition de clôture

Durant la résidence, les lauréats s'engagent à produire des œuvres qui constitueront l'exposition de clôture, présentée dès la fin de la résidence et jusqu'à fin mai. Il n'y a pas de contrainte concernant le nombre d'œuvres exposées.

Vie des œuvres

Une fois l'exposition de clôture terminée, les œuvres produites rejoindront le fonds photographique constitué au fil des ans grâce aux résidences. Les négatifs et fichiers numériques originaux resteront la propriété de l'auteur.

1. Utilisation des œuvres par les résidents :

Les résidents sont libres de réaliser d'autres tirages de leur travail à la suite de la résidence. La Villa Pérochon peut prêter leurs œuvres aux résidents, sous réserve de leur disponibilité, afin d'être présentées dans le cadre d'expositions réalisées sous leur contrôle. Le transport aller-retour et l'assurance clou à clou seront à la charge de l'organisateur. Dans ce cadre, l'artiste sera responsable du respect des conditions de stockage, de transport et d'exposition des œuvres.

Les résidents s'engagent à indiquer lors de toute exposition ou reproduction la mention suivante : « œuvre créée lors des Rencontres de la jeune photographie internationale à Niort (France) et produite par la Villa Pérochon-CACP ».

2. Utilisation des œuvres par la Villa Pérochon :

Les photographies constituant le fonds photographique pourront être exposées ou reproduites dans les situations suivantes :

- Création du catalogue *Carte Blanche* édité à 400 exemplaires ;
- Supports de communication de la Villa Pérochon et des Rencontres de la jeune photographie internationale ;
- Utilisation à des fins pédagogiques lors d'ateliers d'éducation artistique ;
- Prêt d'œuvres dans le cadre de l'artothèque photographique de la Villa Pérochon (en cours de création).

Pour toutes ces situations, la Villa Pérochon s'engage au respect du travail de l'artiste ainsi qu'aux bonnes conditions de stockage, de transport et d'exposition des œuvres.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de réception des dossiers à Niort : **1^{er} décembre 2021**.

Le jury se réunira en décembre. Les résultats seront communiqués aux candidats par mail fin décembre 2021.

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

- La fiche d'inscription ci-dessous signée,
- Un CV et un texte présentant la démarche (1 page maximum par texte)
- Une sélection de travaux représentatifs récents. Le nombre d'images, de séries et les formats sont libres.
- Facultatif : note d'intention pour cette résidence
- **Une enveloppe adaptée, libellée et affranchie pour le retour des dossiers.**
Les dossiers sans enveloppe de retour seront détruits à partir du 1^{er} février 2022.

Transmission des dossiers :

- Pour les candidats vivant en France, les dossiers devront être présentés sur support papier, à l'exception des œuvres multimédia.
- Pour les candidats vivant à l'étranger, les dossiers pourront être envoyés par CD, DVD, clé USB ou par mail (moins de 9 MO). Le nombre d'œuvres sera alors limité à 25 par série et 2 séries maximum, fichiers en basse définition, JPEG ou PDF compatibles MAC/PC et sans qu'aucun téléchargement de logiciels ne soit nécessaire.

Envoi des dossiers par courrier :

**Villa Pérochon-CACP
BP 59135
79061 NIORT Cedex 9
France**

Envoi des dossiers par e-mail :

accueil@cacp-villaperochon.com

Attention! pour être certain que votre e-mail soit distribué, vous pouvez passer par un service d'envoi de fichiers (WeTransfer, Smash...)

FICHE D'INSCRIPTION (obligatoire)

Rencontres de la jeune photographie internationale 2022 - Niort.

Nom / Surname / Apellido :
Prénom / First name / Nombre :
E-mail :
Téléphone / Phone / Teléfono:
Adresse / Address / Dirección:
Code postal / Postcode / Código Postal:
Ville / City / Ciudad:
Pays / Country / País:
Âge / Age / Edad:

Signature / Signature / Firma :

L'inscription implique pour le candidat l'acceptation entière des conditions énoncées ci-dessus.

FRANÇOIS CHEVAL

Formé à l'histoire et à l'ethnologie, François Cheval a exercé la fonction de conservateur de musées depuis 1982. De 1996 à 2016, il dirige le musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône. Là, il entreprend de débarrasser la photographie de ses présupposés et de présenter l'originalité du « photographique » à travers une muséographie et un discours renouvelés.

Il poursuit depuis ses activités de commissariat d'expositions au MuCEM pour Marseille-Provence 2013, au Pavillon Populaire de Montpellier, à PhotoEspaña, au Kyotographie et aux Rencontres d'Arles. Il est aussi le cofondateur et codirecteur du nouveau Lianzhou Museum of Photography, premier musée public dédié à la photographie en Chine.

En 2018, la ville de Mougins le sollicite pour assister la maîtrise d'œuvre dans le projet du Centre de la photographie de Mougins. Il sera nommé directeur artistique du Centre en 2020.



Bibliographie

- *L'épreuve du musée*, Études photographiques N° 11, 2002
- *2000 Photographies/Histoires parallèles*. Collections du musée Nicéphore Niépce
- *La Fabrique des illusions*, Yasmine Chemali, François Cheval, Musée Sursock, 2019
- *Un lugar de La Mancha*, Juan Valbuena, François Cheval, Ed. Phree, 2020